

## École de Cirque

Une école de cirque s'est ouverte à Saint-Pair. 3 cours (2 pour les enfants et 1 pour les adultes) ont lieu tous les mercredis à la salle polyvalente. Au programme l'équilibre, jonglage, fil et aussi trapèze, tissu et corde lisse. Un très bon divertissement pour les enfants et un bon entretien physique pour les grands. Renseignements à l'Office de Tourisme de St-Pair.



## Quinzaine Commerciale

Comme chaque année, la dynamique association des artisans et commerçants Saint-Pairais (A.S.A.C.) organise, du 18 décembre 2010 au 2 janvier 2011, une grande quinzaine commerciale dotée de nombreux lots à gagner dont un superbe voyage au choix d'une valeur de 700 €. Venez donc effectuer vos achats pour les fêtes de fin d'année, chez nos artisans et commerçants locaux, qui vous remettront les bons de participation à déposer dans les urnes mises à disposition chez tous les participants. Bonne chance à tous et rendez-vous pour le tirage au sort au Casino de Saint-Pair le lundi 3 janvier 2011.



## Coup de foudre à Saint-Pair...

Un titre qui pourrait faire sourire ou faire penser à une comédie bien connue... mais c'est un événement qui aurait pu se révéler tragique que nos footballeurs locaux ont vécu récemment ! Mercredi 24 novembre, vers 19 h 30, un orage violent s'est abattu sur la commune. L'équipe première de football s'entraînait au stade de l'Écutôt, sous la direction de Denis CLÉMENT, lorsque la foudre est tombée sur le terrain, électrocutant les joueurs. « La foudre s'est abattue sur des boîtiers électriques alimentant l'éclairage du stade, et sur un poteau électrique servant à l'éclairage public du secteur, et comme les joueurs se trouvaient à proximité... », expliquent le Maire Albert Noury et Bertrand Sorre 1er adjoint, qui se sont rapidement rendus sur place. 19 d'entre eux ont été très vite pris en charge par les pompiers de Granville, de Sartilly, de la Haye-Pesnel et d'Avranches, assistés d'une équipe du Smur de Granville. Souffrant de brûlures et profondément choqués, 5 joueurs légèrement blessés ont été dirigés vers les centres hospitaliers de Granville et d'Avranches. Un événement climatique heureusement sans conséquence humaine dramatique mais une expérience très choquante dont nos joueurs se seraient bien passés... Sont à déplorer également des dégâts matériels chez de nombreux riverains choqués à juste titre par cet aléa climatique heureusement fort rare dans notre région.

## Festival Second Geste



Pour cette 7e édition du festival des Arts du Cirque programmée du 5 au 7 novembre, nous avons eu le plaisir d'admirer le spectacle « La Piste est Là » proposé par la compagnie Aïtal pour trois superbes représentations. Une voltigeuse finlandaise, deux porteurs et un émouvant clown musicien pour une représentation éblouissante de légèreté et de prouesses, où les spectateurs ont tour à tour ressenti les grands frissons et des émotions fortes. Sauts périlleux, figures aériennes audacieuses, prises de risques, le tout associé au burlesque et à la fantaisie poétique ont enchanté plus de 1000 personnes de tous âges. Outre les folles cabrioles des artistes, la musique a accompagné superbement les comédiens au son de la contrebasse, de la trompette, de l'accordéon ou du banjo. Du plaisir à l'état pur ! A coup sûr, une 7e édition qui a fait rêver et a ravi la foule dont bon nombre de spectateurs attend déjà l'an prochain pour, à nouveau, goûter aux délices des plaisirs circassiens. Rendez vous est donc pris pour novembre 2011...

## Opération « Tranquillité séniors »

Dans le cadre des opérations « Tranquillité séniors », initiées par le Ministère de l'Intérieur, nos policiers municipaux, Jean SIMONIN et Joël PAJAK ont animé une réunion publique le mardi 23 novembre à la salle polyvalente. Les 37 personnes présentes ont reçu bon nombre de conseils et d'informations sur les dangers d'Internet, les gestes souvent simples de prudence à effectuer lorsque vous êtes seuls ou que vous quittez votre domicile, les attitudes à tenir en cas d'agression ou bien comment réagir en cas de vol par effraction ou de harcèlement par téléphone... Les séniors sont trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs et des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre ces actes malveillants. Si vous n'avez pu venir à cette première réunion très appréciée par les participants, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou auprès de la Police Municipale afin qu'une seconde journée d'informations soit proposée rapidement.

## Nouvelles devantures chez les commerçants du centre



Cocoon, une seconde esthéticienne à votre service.



RIK'Études : soutien scolaire.



La boucherie VBA relookuée.

# le Saint-Pairais

47<sup>e</sup> Bulletin Municipal

Décembre 2010



L'année 2010 touche à sa fin et comme le veut la tradition, c'est aussi l'heure de revenir sur les événements qui ont marqué la vie de notre commune. Bien que le contexte actuel de crise rende difficile le quotidien de nombreuses personnes, il est de notre devoir de poursuivre notre action pour sans cesse **améliorer le cadre de vie et la qualité de vie de nos concitoyens** et ainsi atténuer les conséquences de cette période parfois peu propice à l'optimisme.

A ce titre, les travaux ont été nombreux sur l'ensemble du territoire communal. Travaux routiers et enfouissement des réseaux ont concerné la rue Charles Mathurin, l'avenue de la Faisanderie, la zone d'activités de la Tonnerie ainsi que le parking du cimetière de Kairon et la rue St Michel qui se poursuivra en 2011. Des travaux d'entretien ou d'amélioration ont été réalisés

sur les bâtiments communaux comme l'éclairage de l'église, la création d'un appartement de gardien à la Faisanderie, la fin du chantier des vestiaires du stade, la création d'un jardin du souvenir dans le cimetière de Saint-Pair, la cuisine et une partie de l'électricité du presbytère, les sols de deux classes de l'école Anne Frank, le sol de la Médiathèque... Les chantiers sont nombreux et nous sommes bien conscients que d'autres voiries sont détériorées et mériteraient d'être refaites. Notre réseau routier est très étendu et nos finances ne sont pas extensibles mais soyez assurés **que nous ne privilégions aucun secteur en particulier** et que nous suivons de près tous ces besoins de réfection de voirie.

Je voudrais aussi revenir sur la période météorologique la plus marquante qu'a été la série d'épisodes neigeux des mois de janvier et février. L'enneigement du réseau routier a obligé les habitants à se déplacer à pied ce qui a facilité de nombreuses rencontres et permis à certains de faire tout simplement connaissance. Mais je retiens surtout les nombreuses actions remarquables de solidarité en particulier au profit des personnes âgées ou isolées. **Sachons également garder cet esprit d'initiative, cet esprit de solidarité**, c'est assurément la meilleure réponse à apporter dans une période difficile que ce soit pour des raisons climatiques mais plus encore dans la situation économique délicate que nous traversons. A ce titre, Sylvie Gaté, mon adjointe aux affaires sociales, travaille au quotidien pour éviter que des situations difficiles ne deviennent des situations catastrophiques et je tenais à la remercier pour son action. **Privilégions nous aussi cet esprit de solidarité, sans contester la meilleure réponse collective à la difficulté individuelle.**

L'année 2011 pointe le bout de son nez et je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'elle sera riche de projets, tout en gardant notre ligne directrice et surtout en vous assurant d'une gestion financière rigoureuse. Plusieurs gros chantiers vont, soit se poursuivre, soit voir le jour et concerneront toutes les tranches de la population. La construction de l'EHPAD va se prolonger tout au long de cette année et l'attente est grande de la part de tous, élus, futurs résidents (de nombreuses demandes sont arrivées) mais aussi de potentiels futurs salariés (là aussi les candidatures affluent chaque jour). La S.A d'HLM Coutances /Granville prévoit de finir le chantier de la Vigie en réalisant, dès le printemps prochain, l'espace multi accueil pour la petite enfance (crèche, halte garderie) et les neuf logements sociaux ainsi que les quinze appartements en accession à la propriété prévus. D'autre part, notre volonté est aussi de permettre aux jeunes familles de s'installer et vivre à Saint-Pair. L'aménagement de la ZAC des Ardilliers par la SHEMA nous permettra de réussir à concrétiser ce choix politique au cours des années prochaines. Et puis, un autre gros projet très attendu depuis de nombreuses années va débuter, celui de l'aménagement des rues qui mènent à la plage du Casino ainsi que la digue du bord de mer pour rendre à nouveau agréable ce lieu magnifique qui offre certainement la plus belle vue sur Granville. Je profite de cet éditorial pour vous convier à une réunion publique concernant "l'aménagement du bord de mer" le mercredi 19 janvier à 20 h. à la porte des Îles. Au-delà de l'embellissement de ce lieu, c'est dans un objectif de développer (plage, cabines de bord de mer et Casino) St-Pairais sera distribué en début qui, là encore, doivent améliorer votre cadre de vie à tous.

Je vous souhaite un très joyeux Noël à tous et des fêtes de fin d'année, sources de bonheur et de joie multiples à partager en famille ou entre amis et voisins.

Votre Maire,  
Albert NOURY



# édito



votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé

Vous êtes invités à la cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité qui se déroulera le **mardi 4 janvier 2011** à partir de 18 h à la salle polyvalente. J'espère vous y retrouver nombreux pour revenir avec vous sur ce bilan de l'année écoulée mais surtout pour nous projeter sur cette année 2011 que je vous souhaite, d'ores et déjà, heureuse et propice pour tous à de nombreuses satisfactions personnelles ou professionnelles.

La Municipalité.



**VŒUX de la  
Municipalité**

## L' **EHPAD** Maison de retraite du Vallon



### « Depuis le bulletin n°45 de mai 2010, que s'est-il passé sur le chantier de la maison de retraite du Vallon ? »

Dès que l'entreprise Boutté a eu terminé les terrassements et empierré l'ensemble du site, l'entreprise Daligault a commencé la réalisation du gros œuvre. En accord avec l'architecte M. Charpentier, l'entrepreneur a décidé de réaliser le chantier en trois tranches.

La première tranche a semblé démarrer lentement car elle comportait la seule partie du bâtiment avec un sous sol, mais depuis qu'ils construisent en élévation le rythme de construction semble beaucoup plus rapide. La première tranche c'est-à-dire la partie Nord du bâtiment comprend tous les locaux techniques. La chaufferie est au sous sol, la cuisine, le restaurant et la buanderie sont au rez-de-chaussée, les locaux médicaux sont au premier étage et plusieurs chambres sont aux premier et deuxième étages. Cette tranche comporte aussi deux ascenseurs et un escalier.

Un employé de l'entreprise d'électricité Forclum est en permanence sur le chantier pour poser les gaines électriques en particulier dans les voiles. La charpente de cette première tranche a été posée par l'entreprise Fouilleul. La toiture en zinc va être posée par l'entreprise Legallet avant la fin du mois de novembre ainsi que les premières fenêtres posées par l'entreprise Robine.

L'entreprise d'étanchéité SEB a déjà traité en partie les terrasses du deuxième étage.

Pendant ce temps là, l'entreprise Daligault aura terminé le côté Est du bâtiment et bien avancé sur l'aile Sud. Les travaux du gros œuvre devraient être terminés en avril 2011. Le fait d'aménager le deuxième étage pour y installer les quinze lits supplémentaires devrait prolonger le chantier de trois ou quatre mois, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 2012, s'il n'y a pas d'intempéries.

### « Quel est le coût des quinze lits supplémentaires ? »

Au lieu des 740 000 € prévus, ils coûteront 671 392,63 € HT alors que les services de sécurité ont exigé un ascenseur supplémentaire et deux escaliers extérieurs qui n'étaient pas envisagés lors de la première évaluation.

Les entreprises ont fait de gros efforts pour conserver le marché complémentaire.

Le montant hors taxe des travaux, plus VRD, plus les charges foncières sont de 6 342 800 €. Le montant des honoraires, des bureaux de contrôle et de l'assurance dommage – ouvrage est de 1 002 614 € soit un total de 7 345 414 €.

Par prudence, nous avons prévu dans notre budget des aléas techniques, des taux de révisions et des provisions économiques pour un montant de 772 200 € ce qui ferait pour le bâtiment terminé un total maximum de 8 117 614 € HT.

Il faut prévoir en plus un équipement en matériel et mobilier de l'ordre de 675 000 € HT.

Le coût à l'unité des quinze lits supplémentaires étant beaucoup moins élevé que le coût de chacun des soixante six premiers lits nous permet d'abaisser le coût de chaque lit et d'avoir un prix de journée qui permettra aux résidents, en fonction de leurs revenus, de bénéficier de l'allocation logement et de l'aide sociale du département, comme nous nous y étions engagés dès l'origine du projet.

Albert NOURY



## Le futur quartier des Ardilliers

URBANISME

L'avenir de Saint-Pair-sur-Mer doit passer par le renforcement de son identité de pôle résidentiel de l'agglomération granvillaise. Organisés autour du bourg, de ses commerces et de ses équipements, les secteurs d'habitat sont appelés à être confortés et développés.

Ainsi, le quartier des Ardilliers fait actuellement l'objet d'études de définition, afin que ce futur lieu de vie soit conçu selon les principes du développement durable. Il est en effet important, que les nouvelles extensions de la commune bénéficient des idées les plus récentes, en matière d'aménagements urbains.

La SHEMA (Société Hérouvillaise d'Economie Mixte d'Aménagement) désignée durant l'été dernier comme aménageur du quartier des Ardilliers, a engagé, en partenariat avec la Municipalité, une Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U). Cette méthode de conception d'un nouveau quartier, a été définie par l'ADEME (Agence de Défense de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Elle préconise l'adoption d'une charte d'objectifs environnementaux, préalablement à toute définition d'un projet.

Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué. Composé des élus de la commission d'urbanisme, mais aussi de représentants de la société civile, ce groupe a pour vocation de réunir toutes les catégories de Saint-Pairais concernées par ce projet : outre les élus représentant la population du fait de leur mandat, l'association des commerçants et artisans, l'association Agir en 3D, (Développement Durable) l'association St Pair Vivum (patrimoine), trois correspondants de quartiers, trois représentants des riverains viennent compléter ce groupe.

Trois ateliers thématiques se sont déroulés au cours des mois d'Octobre et de Novembre. Ils avaient pour objectif d'amener le groupe de travail à réfléchir sur les formes urbaines et la composition des quartiers durables, l'énergie, les déplacements et le bruit ainsi que l'eau et la biodiversité. Cette série de réunions de travail du groupe extra-municipal, a été conclue par une visite, le 27 novembre dernier, de plusieurs quartiers réalisés aux environs de Rennes. Ces opérations, exemplaires sur les thèmes environnementaux évoqués, ont permis de prendre conscience des formes urbaines susceptibles d'être conçues dans le futur quartier des Ardilliers.

Dans le prolongement de ces visites, le groupe a mis à profit le mois de décembre pour élaborer la charte et définir en son contenu, les priorités environnementales qui devront présider à la conception du quartier des Ardilliers. Nous reproduisons l'intégralité de cette charte, dans le prochain numéro du Saint-Parais, cet article ayant été envoyé à l'impression avant l'adoption définitive de celle-ci.

2011, et notamment son premier semestre, sera une étape décisive pour la conception de ce nouveau quartier : après la définition d'une esquisse du projet, élaborée conformément à la charte, une concertation avec la population sera engagée, pour que chacun puisse émettre son avis, ses observations, ses suggestions.

Cette phase de co-construction du projet permettra d'enrichir le travail préalable, et de garantir la définition d'un quartier d'une grande qualité urbaine et environnementale.

St-Pair-sur-Mer doit être une commune d'accueil de nouveaux habitants, pour maintenir le dynamisme de sa démographie et la mixité de sa population tout en maintenant la qualité de son cadre de vie.

Laurent PETITGAS  
Adjoint chargé de l'urbanisme.



# BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

En ce qui concerne la fréquentation, l'Office de Tourisme a enregistré 45% de fréquentation supplémentaire en juillet et 36% en août par rapport à 2009, ce qui porte à 3 722 passages en juillet et 3 412 en août soit une forte fréquentation, bien au dessus des moyennes départementales.

L'été est déjà loin mais nous ne pouvons que nous satisfaire du bilan de la saison estivale. Pas de difficulté notoire ou d'accident grave sur la commune, pas de soucis majeur non plus sur nos plages si ce n'est une fermeture interdisant la baignade un peu avant la mi août. Pour le reste, aucun incident à déplorer en dehors de la « bobologie » habituelle, grâce notamment à deux équipes de sauveteurs de la SNSM très impliqués dans leur fonction de surveillance et de prévention.



Au rayon des nouveautés, les balades commentées par les hôtesses de l'Office de Tourisme ont connu un engouement et plus particulièrement pour la visite des pêcheries qui a fait le plein à chaque sortie. Les concerts du mardi, programmés à 20h30 tout au long de l'été, ont connu un réel succès. Il semble que l'horaire convienne mieux aux attentes des touristes et des Saint Pairs. Cette année, c'est également l'office de tourisme qui a pris en charge la location des cabines de plage, disposées chaque année et depuis plus d'un siècle près de la plage et marque évidente du patrimoine St Pairs. Très appréciées des habitués de la plage du centre ville, estivants ou St Pairs, ces cabines ont été très prisées cet été, et la location a rapporté près de 5 000 euros durant les deux mois contre 3 200 euros de recette les années précédentes.

Les quatre moments forts de l'été ont rencontré les succès escomptés. Plus de 22 000 personnes le 13 juillet pour se régaler des concerts proposés et d'un splendide feu d'artifice toujours aussi prisé. Près de 2,5km d'exposants lors de la braderie vide grenier du 25 juillet où une belle fréquentation a été à nouveau enregistrée. Et puis, nous nous souviendrons également de la journée du vendredi 6 août avec un comice agricole fort bien organisé par nos agriculteurs locaux en amont d'une soirée dédiée au rire fréquentée par près de 1 000 spectateurs enchantés par les deux moments d'humour qui leur étaient offerts. Durant la deuxième quinzaine d'août, la commune s'est associée à une manifestation importante, le festival « Jazz en Baie » présent sur 8 communes du littoral de la Baie du Mont St Michel. Il s'agissait d'une première édition qui a connu le succès que l'on sait. Cette manifestation sera reconduite l'an prochain avec à la clé une qualité de concerts et une fréquentation importante, vrais gages de réussite et de satisfaction. Comme tous les ans, les concours de châteaux de sable et de dessins ont été reconduits avec, à chaque fois, la participation de nombreux petits touristes.



## Pourquoi suis-je amené à fermer les plages à la baignade en été ?



Plusieurs estivants et habitants m'ont écrit en me posant cette question : « Pourquoi faites vous fermer les plages à la baignade ? ». Cette année 2010, j'ai encore du faire fermer les plages de Saint Pair, dites de la Piscine et de la Fontaine Saint Gaud le 10 août, à la suite d'une importante pluie et sur les conseils des techniciens du syndicat mixte des bassins côtiers du granvillais (SMBCG). Lorsqu'il pleut abondamment en peu de temps et à fortiori sur un sol très sec, la pluie ne pénètre pas dans le sol, mais roule très rapidement vers les rivières en entraînant avec elle de nombreuses déjections animales et humaines qui arrivent à la mer. Après chaque forte pluie, les deux rivières qui se jettent sur les plages de Saint Pair, le Thar et surtout la Saigue, sans que l'on en connaisse complètement les causes, rejettent sur les plages des bactéries appelées entérocoques et Escherichia coli qui rendent l'eau de mer temporairement impropre à la baignade. Par mesure de précaution, je suis donc amené à fermer la plage à la baignade jusqu'à ce que les analyses qui sont réalisées par l'Agence Régionale de la Santé m'assurent que l'eau de baignade est redevenue conforme à la législation qui autorise la baignade.

Les 3 plages de Saint Pair sur Mer étant considérées comme sensibles, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) y réalise en moyenne 2 analyses par semaine entre le 15 juin et le 15 septembre, la commune doit en payer la moitié. Les résultats de ces analyses sont communiqués à la Mairie et affichés à la Mairie et sur les lieux de prélèvement : les postes de secours de Saint Pair et de Kairon et la plage de la Fontaine Saint Gaud. Chaque analyse est qualifiée par l'un des 3 couleurs suivantes : soit bleue, la qualité de l'eau de la baignade est excellente, soit verte, la qualité de l'eau de la baignade est moyenne, soit rouge, l'eau de la baignade est de mauvaise qualité et risque de provoquer des démangeaisons ou des maux d'oreille.

Les résultats des analyses de 2009 ont permis le classement des plages pour la saison 2010, et ainsi la plage de Kairon était qualifiée de bonne qualité et les plages de Saint Gaud et de la Piscine de qualité moyenne. Pour qu'une plage soit qualifiée de mauvaise qualité et que la baignade ne puisse plus y être autorisée, il suffit que l'année précédente entre le 15 juin et le 15 septembre, deux analyses de l'ARS se soient révélées rouges alors que la baignade y était autorisée.

Cependant, les analyses rouges ne sont pas prises en compte pour le classement de la plage l'année suivante si la plage est fermée à la baignade par décision du Maire, avant que l'ARS ne fasse ses analyses. Ainsi, les mauvais résultats des analyses du 10 août 2010 n'auront pas d'influence sur le classement de nos plages en 2011.

### « Pourquoi n'avez-vous pas fait fermer la plage de Kairon le 10 août ? »

Les simulations menées par les techniciens du SMBCG en fonction des quantités de pluies, des coefficients de marée, du sens du vent, des courants marins devaient ne pas amener de pollution sur les plages de Kairon. Les simulations étaient exactes, les analyses de Kairon étaient vertes alors que celles de la Piscine et de la Fontaine Saint Gaud étaient rouges.

### « Pourquoi avez-vous autorisé la pêche à pied, manger des fruits de mer est plus dangereux que de se baigner ? »

Le 10 août, il y avait une grande marée avec un fort coefficient, donc la dilution était importante au large. La pêche à pied à Saint Pair concerne surtout les crevettes ou les étrilles qui se pêchent assez loin du bord de mer. Les coques sont plus petites que la norme de 3 cm et ne devraient pas être pêchées. Toutefois, l'ARS a quand même fait un prélèvement de coques et les analyses se sont révélées satisfaisantes. Avec un faible coefficient de marée, les résultats auraient pu être différents et ma décision aussi.

### « La baignade était interdite pourtant je me suis baigné et je n'ai pas été malade ? »

C'est bien par précaution que je suis amené à faire fermer les plages à la baignade, la qualité de l'eau pouvait être différente d'un endroit à l'autre de la plage, chacun peut avoir une réaction spécifique en fonction de son état de santé.

### « En fermant la plage vous ne donnez pas une belle image de Saint Pair et vous portez préjudice au commerce »

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un Maire est amené à fermer sa plage à la baignade, mais pour éviter des problèmes de santé aux baigneurs et surtout pour éviter qu'on lui impose une fermeture pour tout l'été l'année suivante, ce qui serait catastrophique pour l'activité économique de notre commerce. L'analyse réalisée par l'ARS le 26 août 2010 a été rouge pour la plage de la Piscine alors qu'il n'y avait pas eu de pluie importante la veille. Personne ne l'avait prévu. Si je n'avais pas fait interdire la baignade le 10 août, la plage de la Piscine aurait été qualifiée impropre à la baignade pour toute l'année 2011.

Il est probable que des logements ont des eaux usées qui se déversent dans les canalisations d'eau pluviale sans que les habitants de ces logements le sachent et les effluents arrivent dans la Saigue dont les eaux polluent la plage. C'est pourquoi le SIVOM de la Baie de Scissy, syndicat qui est chargé de l'assainissement, va lancer début 2011 une vérification de toutes les installations d'eau usée en particulier sur les 2 versants de la Saigue. L'agence de l'eau pourra aider financièrement les résidents qui auront des travaux à faire pour se mettre en conformité. La réglementation concernant les eaux de baignade va être encore plus exigeante à partir de 2011. Nous avons le devoir de tout faire pour que la situation s'améliore, c'est dans cette démarche que nous inscrivons notre action.

Albert NOURY



Nous tenons à remercier Laurence VARIN, directrice de l'Office de Tourisme depuis un an, ainsi que son équipe, Brigitte BERHAULT, Alice COULON, Patricia DAVID, Jérôme LELANDAIS et Ludivine LETEURTOIS, qui ont concocté un programme alléchant et qui se sont complètement investis pour que cette saison estivale soit une belle réussite. Merci également à Laurence BONAMY, responsable de la Médiathèque et à Marie-Claude CUQUEMELLE pour leur aide et leur accueil lors des concours d'été et tout au long de l'année pour faire de la Médiathèque un lieu de vie et de convivialité.

Merci encore à tous les agents des services techniques dirigés par Gilles COULOMBIER, qui bien souvent oeuvrent dans l'ombre mais surtout permettent par leur travail la bonne mise en place des différentes animations mais aussi la remise en état rapide des sites. Merci enfin à nos deux agents de la police municipale, Jean SIMONIN et Joël PAJAK présents à chaque manifestation pour sécuriser les lieux et en amont des manifestations pour mettre en place des plans de circulation et des lieux de stationnement garantissant la sécurité des participants et des spectateurs.

Véronique  
ALTMAYER  
Adjointe  
au Tourisme



Bertrand  
SORRE  
Adjoint à la Culture  
et à la Communication



# Petits échos de la vie scolaire

## AFFAIRES SCOLAIRES

C'est dans une école toute pimpante, (2 classes ayant été repeintes aux couleurs de bonbons pour un coût total de 8 966€) que le 1er septembre, 123 enfants répartis en 5 divisions ont fait leur rentrée à l'école maternelle A.FRANK dirigée par Christine TINTURE. Après les larmes inévitables des premiers jours, les activités scolaires ont vite repris leur cours. A noter une nouvelle expérience : la participation à la semaine du goût en collaboration avec les commerçants de St Pair, la boulangerie de M. et Mme MARCHAND, la « Caverne des Saveurs » de M. et Mme LEGOUPIL et le restaurant «le Pont Bleu» tenu par M. et Mme LEBOUCHER qui s'étaient démenés pour satisfaire les papilles des petits gourmets. Merci à ces commerçants actifs et pédagogues qui se sont vite pris au jeu... A l'école élémentaire, le directeur Alain CARON et son équipe ont accueilli 208 élèves du CP au CM2 répartis dans 9 classes. Les peintures ayant été refaites précédemment, ce sont les sols de 2 classes ainsi que les sanitaires qui ont fait l'objet des principaux travaux de l'été (7 010€). Les services techniques ont quant à eux effectué les petites réparations inévitables après une année scolaire. Je tiens à les remercier, car l'été à St Pair est une saison où les activités ne manquent pas, et nos employés municipaux ont travaillé d'arrache pied pour que l'école soit fin prête le jour de la rentrée. Les projets éducatifs foisonnent là aussi, avec notamment un voyage de fin d'année prévu aux châteaux de la Loire, une sortie à Jersey, des séances de piscine et de voile et de nombreuses animations pédagogiques avec le centre de «La porte des îles». Afin de familiariser les enfants à l'extraordinaire richesse de leur environnement marin, une cueillette a déjà eu lieu pour peupler les aquariums de l'école. Mais bien sûr, après avoir servi d'objets d'études en tous genres, toutes ces petites « bêtes » retrouveront leur milieu naturel à la fin de l'année scolaire.

### Quelques chiffres :

Notre préoccupation première, à nous élus, est d'offrir des conditions de scolarisation optimales aux petits St-Pairais, il nous paraît important de vous communiquer les coûts de cette qualité d'accueil. Ainsi et en complément des gros et des petits travaux effectués à chaque période de vacances, la Mairie finance tous les frais de fonctionnement de l'école publique Anne Frank. Pour l'année scolaire 2009/2010, ces dépenses de fonctionnement (personnel, chauffage, électricité...) se sont élevées à 1 409,50€ par élève de maternelle, et à 347,05€ par élève d'élémentaire (ce qui correspond à une hausse de 1,4% par rapport à l'année précédente). Au total, ce sont environ 245 000€ du budget communal qui sont consacrés au bon fonctionnement de nos deux écoles pour, je pense, la grande satisfaction de tous, enfants, parents ou enseignants

### Nouvelles animations sur le temps du midi

Autre nouveauté mise en place depuis la rentrée, les animations sur le temps du midi. Avant ou après le repas, compte-tenu des 2 services de restauration, les enfants se sont vus proposer de nouvelles activités. Ateliers sportifs, activités manuelles, jeux de société, bibliothèque, cirque ou jeux libres encadrés par le personnel d'animation de la commune (Cédric, Frantz, Séverine, Patricia, Sylvie, Alice, Emmanuelle, Franck), autant de choix qui font le bonheur des enfants chaque midi de la semaine. Les associations locales ont également été contactées et nombreuses sont celles qui ont accepté de se mettre à la disposition des enfants. Ces participations associatives permettent d'ailleurs l'octroi de subventions complémentaires aux associations participantes à hauteur de 12,50€ par heure d'intervention.



### Merci donc aux personnes suivantes :

Véronique SENLANNE pour Ombre et lumière (dessin), Daniel COUSSEMENT du PL Granville handball, Carole COSTES pour du scrapbooking, Julien ROSNOBLET atelier graph, Patrice MEUNIER qui réalise un petit journal, Annick et Gilles LECHARPENTIER d'«Agir en 3» qui initient les enfants au tri sélectif par le jeu, Monsieur HERVET de « Kairon-amitié » (sculpture)... et d'autres associations prendront le relais tout au long de l'année. D'autres ateliers sont menés par des agents d'autres services municipaux. C'est le cas de Jean SIMONIN responsable de la Police Municipale qui a animé un atelier «piétons école», Alain RIOULT, Sylvain ROBLIN, et Franck LHE-RAULT du service espaces verts qui animent des ateliers de jardinage ou Laurence BONAMY responsable de notre Médiathèque qui va également lire et raconter des histoires aux enfants.

Ces activités sont menées pour une période de 5 semaines environ. Les enfants qui s'inscrivent s'engagent à suivre l'ensemble des séances qui leur sont proposées.

Toutes ces activités ont pour but certes de détendre les enfants entre 2 demi-journées de classe mais aussi permettent de participer à des activités que certains enfants n'auraient jamais eu la possibilité de découvrir en dehors de l'école. Et bien sûr, mais c'est sans doute la rançon du succès, cette nouvelle organisation a eu pour conséquence d'augmenter le nombre de repas servis à la cantine scolaire. A noter enfin que l'intérêt que les enfants portent à cette nouveauté n'a pas pour autant nui à la discipline, bien au contraire !



Les enseignants de l'école Anne Frank



L'heure des fêtes de fin d'année approche à grands pas, et je souhaite donc un très JOYEUX NOEL à tous, enfants, parents et bien sûr au personnel des écoles et de la cantine scolaire ainsi qu'aux équipes enseignantes. Profitez donc bien de vos vacances et de vos cadeaux mais pensez aussi à vous reposer car dès le 3 janvier, il faudra reprendre le chemin de l'école...

**Annick GRINGORE**  
Adjointe aux affaires scolaires.



Afin d'adapter l'offre d'animation à la demande du public « jeunesse », le service Jeunesse, Sports et Loisirs (J.S.L.) de la ville a été réorganisé depuis peu. Le travail effectué par les animateurs et éducateurs municipaux, constamment soucieux de la qualité des projets mis en place, est important et permet à la jeune population non seulement Saint-Pairaise, mais aussi estivale, de profiter au mieux de leurs différents temps libres (extrascolaire et périscolaire). Sans doute lié à cette réorganisation, mais aussi grâce à une meilleure communication, les services d'accueil de Loisirs Sans Hébergement ont connu une fréquentation en hausse, notamment lors de l'été. Nouveauté 2010, le « déménagement » estival du Centre de Loisirs sur le site de la Faisanderie à Kairon a fait l'unanimité tant auprès des enfants que des parents, tant ce lieu est mieux adapté à la vie estivale riche en activités de plein air.

L'accueil des 10-15 ans à la salle polyvalente en bord de mer a également bien fonctionné durant cette période estivale. Là encore, la souplesse des activités dites « à la carte » permet aux adolescents de choisir les moments de loisirs qui les intéressent dans le large choix proposé et cette offre correspond bien à cette tranche d'âge plus consommatrice d'activités.

L'ensemble de l'équipe travaille aussi sur des projets tels que le « Téléthon », le Conseil Intercommunal de Jeunes du Pays Granvil-lais, la rencontre sportive départementale en partenariat avec l'USEP sur la plage de Kairon, les animations estivales, mais aussi en partenariat avec les associations locales. L'équipe pédagogique des agents permanents est constituée de :

Sylvie VEXIER, Emmanuelle CHOLET, Patricia BLONDIAUX, Séverine MITHOUARD, Cédric DUJARDIN, Frantz CARO et Franck LEFEVRE qui assure la direction de ce service.

Cette équipe est par ailleurs renforcée l'été par des animateurs saisonniers.

L'équipe, toujours à la recherche du meilleur pour vos enfants, fait évoluer et adapte les projets qu'elle met sur pied tout au long de l'année. Alors, n'hésitez pas à prendre contact et à faire part de vos suggestions et de vos remarques.



**Service Jeunesse Sports et Loisirs**



Bonnes fêtes de fin d'année et Joyeux Noël à toutes et tous.

**Franck LEFEVRE**  
Directeur du service J.S.L.

et

**Bertrand SORRE**

Adjoint à la Jeunesse et aux Loisirs



### INFOS pratiques

Accueil de Loisirs :

• Enfants âgés de 3 à 11 ans au Centre de Loisirs « Les p'tits débrouillards ». Ouvert de 7 h30 à 18 h 30 le mercredi, les petites vacances (sauf Noël) et les grandes vacances.

• Jeunes âgés de 10 à 15 ans à la salle polyvalente.

Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h les petites et les grandes vacances (sauf Noël).

Accueil périscolaire : Accueil des enfants scolarisés au Groupe Scolaire Anne-Frank.

Ouvert de 7h30 à 8h35, de 12h à 13h35 et de 16h30 à 18h30.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le service Jeunesse, Sports et Loisirs en Mairie. Tél. : 02.33.50.06.50 ou 06.07.73.42.29.

## Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Oh ! mais bien sûr que si !!

## MÉDIATHÈQUE

Si vous venez à la Médiathèque, vous en rencontrerez, des gens heureux, heureux d'y emprunter des documents, heureux d'y venir écouter des contes, heureux aussi d'y travailler et leur histoire mérite bien que je vous la raconte.

Commençons par ces derniers (ces dernières) : Laurence et Marie Claude travaillent avec bonheur à temps plus que plein pour vous.. Elles achètent, préparent livres, CD et DVD, conseillent les abonnés- je crois qu'elles connaissent les goûts de bon nombre d'entre vous- recherchent et, le plus souvent, trouvent l'ouvrage que vous leur avez demandé. Et s'il n'est pas dans le fonds propre de la Médiathèque, elles mettront un point d'honneur à vous le procurer, le plus souvent en fouillant celui de la Bibliothèque Départementale de Prêt, la fameuse BDP qui, quatre fois par an, renouvelle une partie des livres ou des documents sonores qu'elle nous prête. De plus, elles participent à des formations pour vous rendre un meilleur service, se rendent à des salons, des colloques parfois sur leur temps libre. Elles organisent toutes les animations de la Médiathèque.

Laurence s'adresse plus particulièrement au jeune public. Elle intervient auprès des enfants des écoles de Saint-Pair, du Centre de Loisirs mais aussi auprès de ceux que gardent les assistantes maternelles de Saint-Pair. Elle assure aussi des animations dans le cadre plus large du Relais d'Assistants Maternelles du Pays Granvillais. Marie-Claude, elle, intervient une fois par mois à la Maison Saint Michel aux côtés de Carole, qui anime l'Atelier des Marmottes à la maison de retraite. Marie-Claude y instaure des ateliers de lecture et fournit aux pensionnaires la documentation utile à la rédaction d'un périodique qu'il est possible de consulter à la Médiathèque.

Les compétences des deux salariées de la Médiathèque sont parfaitement complémentaires mais il ne faut pas oublier la dizaine de bénévoles qui les entourent et les aident avec ardeur et motivation sur des projets tels que, cette année, la confection d'un tapis de lecture, support d'animation pour les enfants. Brodeuses, peintres et couturières s'activent pour que ce tapis de lecture soit opérationnel au premier trimestre 2011. Vous connaissez sans doute ces bénévoles: Pierrette, Annette, Anne-Marie, Madeleine, ... Je ne voudrais pas oublier Marie qui vient ponctuellement travailler à la Médiathèque quand elle n'assure pas des remplacements sur d'autres postes de la commune. Son aide est précieuse et il faut l'en remercier. Les animations, à la Médiathèque, s'organisent par semestre. Au cours des 6 premiers mois de 2010, profitant de l'ouverture des nouveaux locaux de l'École Intercommunale de Musique, nous les avons axées sur les instruments à cordes; Expositions et ateliers musicaux se sont succédés et cela a été l'occasion d'accueillir des jeunes Saint-Pairais qui nous ont fait profiter de leurs talents. Merci à M. Hubert, directeur de l'EIM du Pays Granvillais de nous avoir aidé à mettre sur pied ces actions.

Pour le second semestre, nous avons choisi de privilégier les liens inter-générationnels :

Le 6 octobre, les enfants du Centre de loisirs ont rencontré les pensionnaires de la Maison Saint Michel, puis le 21 octobre, ce sont les écoliers qui ont parlé de l'école avec leurs aînés. Que de découvertes pour chacun des protagonistes !

Le vendredi 26 novembre, en partenariat avec la BDP dans le cadre des animations regroupées sous le titre Mix'âges, Sophie Lucet, auteur du livre Poussin de haie, est venue évoquer la vie de sa grand-mère, originaire du Sud-Manche, après une lecture- spectacle devant un public très réceptif à la Maison Saint Michel. Ce fut l'occasion de très beaux échanges entre l'écrivain, les comédiens et les pensionnaires. Le goûter qui a suivi a prolongé tard dans l'après-midi ces échanges. C'est un véritable bonheur pour nous de provoquer de telles émotions.

Parallèlement à ces actions, une présentation d'objets évoquant l'école a été installée dans les locaux de la Médiathèque en octobre. En novembre, les paroles de chansons traditionnelles ont été affichées sur les murs, donnant l'occasion aux parents ou grands-parents de les fredonner à leurs enfants. En décembre, ce sont les jeux de récréation qui seront évoqués: billes, marelle etc...

Voilà donc une année qui s'achève, faite de petits bonheurs à la Médiathèque. Ne soyons pas aveugles, la vie n'est pas un long fleuve tranquille et bien des familles traversent de dures épreuves. Mais si nous pouvons contribuer, modestement, à leur rendre leurs journées plus supportables, à rompre un peu leur solitude, nous en serons pleinement satisfaits. Pour 2011, les projets ne manquent pas. Un d'entre eux nous tient particulièrement à coeur pour justement rompre l'isolement de certains habitants de la commune.

Vous connaissez le portage de repas ? Eh bien nous aimerions en appliquer le principe aux livres: instaurer un portage de livres. Nous avons évoqué auprès de M. le Maire et de ses adjoints la possibilité d'emporter des documents à des abonnés qui ne pourraient plus se déplacer à la Médiathèque. La proposition a été accueillie très favorablement. La mise en place et les modalités de ces prêts particuliers sont à l'étude. Si vous êtes intéressé(e) par cette possibilité, n'hésitez pas à nous en faire part vous-même ou par l'intermédiaire d'une personne de votre entourage ( famille, voisin, aide-ménagère).

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la Médiathèque mais la place dans ce journal municipal nous manquerait. Il a fallu prévoir quelques travaux, sol, toiture. Le secteur CD musicaux ne rencontre plus le succès espéré : la possibilité de télécharger de la musique et des chansons en est sans doute la cause . Nous essaierons d'étudier, avec le concours de la BDP, des alternatives.

### Liste des bénévoles de la Médiathèque

Pierrette BARBET  
Marielle BAZIRE  
Geneviève BINET  
Madeleine BRASSEUR  
Marie-Louise et François DELAMARE  
Anne-Marie LECHARTIER  
Christiane MALENFANT  
Danièle et Jacques MARCHAND  
Annette PARIZET  
Sylvie PERNELLE  
Annie ROUMY  
Madeleine TRAVERT  
Colette VILLEMMAIN



Journée d'échanges inter-générationnels sur l'école.



Animation musicale dans le cadre de l'exposition des instruments à cordes

Annie ROUMY  
Conseillère municipale



## Paroles d'Élus...

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

### Les élus de la Liste « Notre Complémentarité Utile »

Dans le dernier bulletin municipal estival nous demandions en toute légitimité « plus de transparence, plus de respect, plus d'informations et de débat démocratique ? » Cela sous entendait aussi plus de concertation... Avons-nous été entendus ? Pour ne pas prendre le risque de la censure par un écrit trop long nous prendrons simplement deux situations récentes, l'une concernant l'aménagement de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Ardilliers et l'autre relatant la dernière commission des finances. Deux situations très importantes puisque dans les deux cas l'avenir de la commune, est engagé.

En ce qui concerne la ZAC, force a été de constater que l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ne participerait pas, l'approche environnementale indispensable à ce type de projet n'étant pas intervenue suffisamment tôt ? Qu'à cela ne tienne une autre démarche qualifiée de mission pour une charte d'objectifs environnementaux a été décidée unilatéralement avec une forme de concertation d'une poignée de Saint-Pairais. Ainsi un courrier en date du 18 octobre 2010, établi par l'aménageur, nous communiquait 5 dates d'ateliers et 1 date de visite de sites dans l'agglomération Rennaise entre le 22 octobre et le 14 décembre de cette année ! Pourquoi maintenant tant d'effervescence en si peu de temps, avec des ateliers à l'ordre du jour exponentiel et des diaporamas surchargés qui laissent à penser que la charte existe déjà ? Ce semblant de concertation est largement insuffisant face aux enjeux et à l'ampleur du développement attendu !

Evoquons maintenant la dernière commission des finances programmée seulement 5 jours avant le dernier conseil municipal, pour le préparer ? Il fut abordé l'octroi de 4 subventions lors de cette rencontre qui dura en tout et pour tout, quinze petites minutes ?! Quel ne fut pas notre étonnement sachant qu'il était question de voter au conseil l'autorisation de signer les marchés complémentaires pour les 15 lits supplémentaires de la maison de retraite (ou EHPAD). Cette construction atteignant maintenant un prix de revient annoncé de 9 254 054, 64 € (plus de neuf millions d'euros, vous avez bien lu), comment est-ce possible de ne pas en parler en commission des finances ?! Ce trouble du comportement de nos décideurs municipaux n'est-il pas inquiétant ? Nous vous en laissons juge et à défaut de pouvoir participer à de véritables échanges nous resterons d'attentifs observateurs.

En attendant des jours meilleurs, nous tenons à vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année et tous nos Meilleurs Vœux 2011.

liste.davy@orange.fr Michel DAVY, Marlène LEBASLE-BERNARD, Fabienne FOIRIER, Jean-Yves DROTS.

### Élus de la liste « St-Pair / Kairon agir pour mieux vivre »

Vos deux élus de gauche tiennent d'abord à vous informer que François HEURGUIER continuera à exercer son mandat d'élu municipal à Saint-Pair-sur-Mer. Celui-ci occupe en effet depuis le 1er juin 2010 de nouvelles fonctions professionnelles dans un autre département. Après mûre réflexion et en plein accord avec sa collègue, il prend l'engagement de participer aux différents conseils et de suivre la vie municipale. Avec l'aide des nouvelles technologies de communication et grâce au relais assuré sur place par sa collègue Anne-Lise FER, il s'engage à poursuivre sans relâche le travail débuté depuis maintenant plusieurs années, au travers de la mise en œuvre de politiques différentes, toujours dans l'intérêt et au service des Saint-Pairais.

A l'occasion du précédent numéro du St-Pairais, trop prolixes d'après ce que l'on nous a indiqué, une partie de notre article a été coupé... Aussi, afin de dénoncer ces pratiques réalisées dans des conditions douteuses, avons-nous décidé de mettre à exécution le projet que nous nourrissions depuis la campagne municipale, en créant notre propre journal. Nous avons nommé celui-ci « La Commune » et s'il n'a pas déjà été distribué dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à nous le réclamer, nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir.

Une fois lu, faites circuler cet exemplaire autour de vous, par souci écologique et par égard pour le voisin que nous aurions pu involontairement omettre. Vous êtes également cordialement invités à réagir voire à contribuer à la rubrique « libre expression de gauche » qui vous est réservée. Alors à vos plumes !. Le numéro 2 de « La Commune » sortira en janvier 2011.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS ET UNE BONNE ANNEE 2011 ! annelisefer@orange.fr et f.heurguier@voila.fr

Site @ Internet

Vous vous êtes peut-être étonnés de ne plus trouver d'informations récentes sur le site Internet de la Mairie de Saint-Pair et ce depuis plusieurs semaines. Lourd d'utilisation puisqu'il fallait passer par un fournisseur d'accès à chaque nouvel ajout, nous avons décidé de créer un site totalement nouveau en partenariat avec la société « Objectif multimédia » basée à Cherbourg. Ce nouveau portail plus complet, plus fonctionnel et plus simple d'utilisation devrait être accessible en décembre et consultable à l'adresse [www.saintpairsurmer.com](http://www.saintpairsurmer.com)

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, un second site est également en cours de constitution pour l'Office de Tourisme (adresse : [www.saintpairsurmer-tourisme.com](http://www.saintpairsurmer-tourisme.com)), preuve de l'intérêt majeur que nous accordons à l'accueil touristique dans notre ville. Alors, n'hésitez pas à aller surfer sur ces deux adresses et à nous faire part de vos remarques...

## Des jeunes sportifs à l'honneur

Deux nouveaux titres de champions sont venus compléter le palmarès déjà très important du club de tennis de table de St Pair lors des championnats de la Manche organisés à Coutances le 11 novembre dernier. En catégorie moins de 11 ans, Gabin LAMORT et Jules HALLEY ont décroché le titre de champions de la Manche sans concéder le moindre set.



En catégorie moins de 15 ans, ce sont Alexandre SIMON, Fabien LEBREUILLY et Dorian LAMORT qui ont rafflé la mise. Bravo au club et notamment à Yoann BÉATRIX, l'émblématique entraîneur du club présidé par Jacques Canuet.



## Installation d'un défibrillateur en extérieur

En partenariat financier avec la Pharmacie ANTOINE et COUDRIN, un défibrillateur a été installé dans le bourg de Saint-Pair en façade de l'officine et se trouve ainsi accessible jour et nuit, 24 h sur 24. Cette acquisition a été financée par la pharmacie pour l'installation électrique et le don de l'emplacement et la Mairie a réglé l'achat de l'appareil et du coffret ainsi que le coût de la maintenance annuelle. En complément, une formation a été proposée le 26 septembre dans la salle polyvalente et a rassemblé une trentaine de personnes. Cet appareil complète les deux autres défibrillateurs positionnés au stade de Saint-Pair et dans le hall de la salle multi-fonctions de l'école Anne Frank.



## Concours des maisons fleuries



La remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 12 novembre à la Mairie. Comme chaque année, cette manifestation permet de récompenser le travail et les efforts de fleurissement effectués par les habitants de Saint-Pair, effort qui contribue indubitablement à l'embellissement de notre ville. Toutes nos félicitations à Madame FONTAINE, à M. et Mme LEGRAND et au Camping Lez-eaux, lauréats dans leur catégorie respective. A noter que M. et Mme LEGRAND ont aussi obtenu la 3e place au concours départemental des maisons fleuries. Bravo à tous.

## Personnel Communal



Bienvenue à Alain DUDOIT recruté comme gardien de la Faisanderie, des salles, et des gîtes municipaux.

Bienvenue à Frantz CARO, animateur jeunesse, scolaire et péri-scolaire, remplaçant de Sébastien PERRIER.



## Correspondant de Quartier



Joseph FRITEAU  
56, rue des Fresnes  
Saint-Pair-sur-Mer  
Tél. 06 81 34 94 52

Secteur :  
le Vallon, le Bocage,  
rue des Prunus,  
rue des Églantines,  
rue des Lilas.

## Repas des Anciens

La date de cette conviviale journée où anciens et élus se retrouvent avec plaisir pour déguster un bon repas et partager anecdotes et chansons est fixée au mardi 15 mars 2011 et se tiendra comme chaque année à la salle polyvalente.



# Au fil des jours...

## Illuminations de Noël

Soucieux de rendre la période de Noël agréable et gaie pour tous, nous avons renouvelé sous forme d'une location triennale les illuminations de la rue de la Mairie et de la place la Gare.

Le coût de cette location s'élève à 4 135.20 € par an et permettra dans 3 ans de renouveler totalement l'équipement, l'entreprise assurant la maintenance et la réparation des équipements en cas de soucis. A noter que toujours dans un souci de maîtrise de l'énergie et de ses coûts, ces guirlandes sont équipées de led contrairement aux précédentes beaucoup plus énergivores et coûteuses pour notre commune. Joindre le raisonnable à l'agréable...

## Inscription sur les listes électorales

Si vous avez déménagé récemment pour vous installer à Saint-Pair, cette inscription ne se fait pas automatiquement à votre arrivée dans la commune. Pour pouvoir voter en 2011, il faut impérativement que vous veniez en Mairie pour faire cette démarche auprès de Sylvie YGER avant le 31 décembre 2010.

## Agir en 3D



Lors de l'AG du 13/11/2010, les membres de l'association ont élu une nouvelle présidente en la personne de Annaïg LEJOSSIC à qui nous souhaitons beaucoup de satisfactions et de réussite dans ces nouvelles fonctions.

## Des subventions complémentaires aux associations sportives

Le Conseil Municipal en date du 17 septembre 2010 a attribué à l'unanimité deux subventions complémentaires pour répondre aux besoins financiers de l'US St Pair football et du club de tennis de table de St Pair. « Victimes » de leurs brillants résultats, ces deux clubs sportifs ont vu leurs besoins financiers en augmentation.

Ainsi, l'USSP football a bénéficié de 1500 € supplémentaires pour couvrir les frais occasionnés (arbitrage, déplacements...) engendrés par l'accession de l'équipe première en championnat de DSH. Les pongistes ont reçu la somme de 1410 € pour diminuer les coûts supportés par le club et les familles de trois jeunes joueurs qui évoluent en championnat de France tout au long de la saison sportive, à savoir Antoine LAFORÉT, Gabin LAMORT et Germain POTIER.

## Conseil Intercommunal de Jeunes (C.I.J.)



Le CIJ en visite à l'Assemblée Nationale

En 2011, ce sera le 1100e anniversaire de la Normandie.

Pour cette occasion, les Régions de Basse et Haute Normandie ainsi que le Comité Régional du Tourisme se sont joints pour faire un appel à initiatives afin que cet anniversaire soit visible sur tout le territoire normand. L'Office de Tourisme de Saint-Pair, qui a associé les commerçants à cette démarche, a déposé récemment un dossier de candidature très fourni afin d'être sélectionné dans le programme officiel estampillé 1100e anniversaire. L'idée de ce programme est de faire vivre le territoire aux couleurs de la Normandie à travers des événements et des gestes d'accueil. Si le projet de l'Office de Tourisme de Saint-Pair est retenu, la ville sera décorée de Pâques à octobre aux couleurs de la Normandie. Les habitants pourront eux aussi être associés à cet événement en décorant l'extérieur de leur maison ou leur jardin. L'Office de Tourisme vendra des drapeaux normands pour ceux qui souhaitent participer à cette grande fête régionale.

Scolarisés dans les différentes écoles et collèges du Pays Granvillais, les jeunes élus pour deux années termineront leur mandat en décembre 2010. Très investis dans le fonctionnement du C.I.J., ils ont fait aboutir de nombreux projets : participation annuelle au Téléthon, réalisation d'un blog (tapez CIJ du Pays Granvillais sur votre ordinateur) et d'un clip vidéo sur les droits de l'enfant et un second sur le rôle d'un jeune élu. Une sortie à Paris a également été organisée le 17 juin 2010 avec au menu, découverte de la capitale à vélo et visite du Palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale. Nos quatre jeunes St Pairais Alban LEFEVRE, Angèle GUY, Nicolas LEGRAND, Brice DAVID ont fait preuve tout au long du mandat d'une belle assiduité et d'un réel engagement dans leur fonction d'élu. Félicitations à eux pour cet engagement citoyen. Ce conseil verra l'arrivée de 32 nouveaux conseillers, suite aux élections prévus en février 2011 dans les 8 communes du Pays Granvillais.

Pour terminer ce mandat, une autre réalisation du CIJ va directement concerner notre ville. En effet, une commission encadrée par Franck LEFÈVRE notre directeur du Centre de Loisirs mais également animateur du CIJ a réfléchi à l'installation d'un Fitness Park près du Skate Park et du terrain de pétanque dans la zone de loisirs située à l'entrée de St Pair en venant de Granville. Ce parcours sportif en extérieur, novateur et unique dans le pays Granvillais est entièrement financé par la communauté de communes (coût : 14 992,00 € TTC) et il sera installé en décembre et accessible à tous, quels que soient vos âges ou votre condition physique renforçant ainsi le caractère intergénérationnel de cet espace dédié aux loisirs. A noter que cet équipement est une fabrication 100% française et garantie 10 ans contre la corrosion.

